

Sommaire

2. FFP-CFTC : De l'unité au concret
3. Interview : Christine MEHLINGER, une aventure humaine et syndicale
4. Visite au Sénat
5. Le Spasdis-CFTC ne décolère pas
6. Dénonciation de faits de violences
7. Prélèvement à la source
8. Tribune engagée
10. Foire de Lessay
11. Rentrée dans les ENFIP
12. Plus ça change, plus c'est la même chose
13. Prévenir le suicide
14. Interview : Philippe LEHERICEY, un parcours de vie et d'engagement
15. Le Bureau/Conseil Fédéral
16. Octobre Rose



Votre
Revue



Mot du Président



Chères et chers collègues,
C'est avec une profonde gratitude et un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouveau président de la Fédération Fonction Publique CFTC, élu lors de notre congrès des 3 et 4 juin derniers.

Je tiens avant tout à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance et qui m'ont porté à cette présidence. Votre soutien constitue pour moi un engagement fort et une responsabilité que je mesure pleinement.

Notre mission : vous accompagner au quotidien

Soyez assurés que nous serons résolument avec chaque structure pour vous accompagner au quotidien. Notre fédération se veut être un véritable soutien, un appui solide sur lequel vous pouvez compter

dans vos démarches, vos revendications et vos préoccupations professionnelles.

Une fédération au service du terrain

Il est essentiel de rappeler qu'une fédération doit avant tout être un soutien efficace et bienveillant. Nous sommes là pour vous épauler, vous conseiller et porter votre voix au niveau national. Cependant, n'oublions jamais que le véritable travail syndical se fait en local, au plus près des réalités du terrain, dans nos établissements et nos administrations.

C'est dans cette proximité que naissent les solutions concrètes, que se tissent les solidarités et que se construisent les avancées sociales durables. Notre rôle fédéral est de coordonner, de mutualiser nos forces et de donner les moyens à chaque structure locale d'être pleinement efficace.

Ensemble, construisons l'avenir

L'année qui s'ouvre devant nous sera riche de défis et d'opportunités. Ensemble, avec détermination et dans l'esprit de dialogue constructif qui caractérise la CFTC, nous continuerons à défendre une fonction publique de qualité, au service de tous les citoyens. Les élections professionnelles de 2026 : un enjeu majeur.

Je souhaite également attirer votre

attention sur un échéance cruciale qui nous attend : les élections professionnelles prévues en décembre 2026. Ces élections représentent un enjeu déterminant pour notre représentativité et notre capacité d'action au sein des instances de dialogue social.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour mobiliser toutes nos énergies et faire le meilleur résultat possible. C'est ensemble, unis dans notre diversité et forts de nos convictions, que nous réussirons à consolider et renforcer notre position représentative.

Je compte sur votre engagement et votre mobilisation pour faire de notre fédération un acteur incontournable de la défense des droits et des intérêts des agents publics.

Fraternellement,

Laurent GUILBOT

CONTACT

CFTC Fonction Publique

85 rue Charlot 75003 PARIS

Tél : 01 57 40 88 52

E-mail : fonctionpublique@cftc.fr

De l'unité au concret

Moins de quatre mois après notre congrès historique du 4 juin 2025 qui a donné naissance à la CFTC Fonction Publique, l'heure n'est plus seulement aux mots, mais aux actes. La promesse d'une fédération commune, bâtie sur les principes de la CFTC prend déjà forme à travers l'action déterminée de vos nouveaux représentants.

Le Conseil Fédéral des 22 et 23 septembre derniers a été l'une des premières grandes étapes de cette nouvelle mandature. Loin



d'être une simple formalité, cette rencontre a permis de traduire notre projet en actions concrètes. Sous l'impulsion de notre Président, Laurent GUILBOT, de notre Secrétaire Général, Rémy BOULET, et de notre Trésorière, Laura NANA, une équipe fédérale complète a été présentée, prête à relever les défis. Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Natacha HOUDU**, en charge du secrétariat
- **Sophie LECOMTE**, notre juriste
- **Yannick CHEVEAU**, responsable de la communication

La première mission du Conseil a été de poser des bases solides et transparentes pour notre nouvelle fédération. Un règlement financier a été adopté, et un travail de fond a

été engagé pour la consolidation et la gestion rigoureuse des comptes. Cette structuration est indispensable pour garantir l'efficacité de notre action syndicale au service de tous les agents.

Le travail de fond a immédiatement repris sa place au centre des débats. La défense de vos statuts et la reconnaissance de vos métiers sont notre priorité. Ainsi, un rendez-vous a été obtenu avec la directrice de cabinet ministériel pour discuter de la situation des ATSEM.

En parallèle, l'avenir se prépare maintenant ! L'échéance des élections professionnelles du 10 décembre 2026 est dans tous les esprits. Un comité de pilotage (COPIL) a été mis en place pour préparer ce rendez-vous crucial et assurer que la voix de la CFTC porte au plus haut.

Une communication renforcée pour un lien direct avec vous, parce qu'un syndicalisme fort se nourrit d'échanges constants, un nouvel élan est donné à notre communication. Le tout premier numéro de notre magazine "CFTC Fonction Publique" est sous vos yeux. De plus, une commission communication est en cours de création pour être au plus près de vos attentes.



Ce premier Conseil Fédéral le démontre : la fusion est une réussite, une force. Nous construisons ensemble le syndicat qui vous ressemble, un syndicalisme exigeant, constructif et profondément humain !

Christine Mehlinger, une aventure humaine et syndicale guidée par l'humain



Yannick CHEVEAU, responsable communication CFTC Fonction Publique : Bonjour Christine. Élu au CST depuis 2021 et récemment nommée Secrétaire générale du syndicat départemental de la Moselle, tu es un bel exemple d'engagement. Peux-tu nous parler de ce qui t'a poussé à t'engager syndicalement ?

Christine : Au départ, c'est le constat des inégalités que je voyais en tant que contractuelle. J'ai d'abord rejoint la CFDT après une rencontre avec une déléguée, mais j'ai été rapidement déçue car les valeurs d'égalité et de défense des travailleurs n'étaient pas au rendez-vous. J'ai ensuite quitté cette organisation.

Yannick : Et qu'est-ce qui t'a amené à la CFTC ?

Christine : J'ai fait de belles rencontres à la CFTC. C'est un syndicat qui partage des valeurs communes et essentielles. Nous sommes là pour défendre les gens avec une présence quotidienne et une vraie proximité. La différence avec d'autres organisations syndicales est flagrante. La CFTC, c'est comme une famille. C'est l'humain, avec de belles valeurs, qui est au cœur de notre action. J'ai envie de défendre ces valeurs qui se perdent.

Une vie au service des autres : le métier d'ATSEM et l'engagement syndical

Yannick : En tant qu'ATSEM pendant plus de 40 ans, comment ton métier a-t-il nourri ton engagement syndical, et inversement ?

Christine : J'ai appris à être plus curieuse parce que les agents sont souvent dans la méconnaissance de leurs droits, notamment celui d'être informés. Le fait de partager ces informations m'a aussi donné plus de courage et m'a permis de m'affirmer professionnellement pour défendre mon métier et surtout les enfants.

Yannick : Ton engagement a-t-il été un soutien dans ta vie personnelle ?

Christine : La CFTC a été une seconde famille salvatrice dans une période personnelle difficile.

Victoires, combats et transmission

Yannick : Quelle a été ta plus grande victoire syndicale ?

Christine : Ma plus grande fierté a été la défense d'une collègue ATSEM avec des problèmes de santé. J'ai obtenu des aménagements de son travail, mais la municipalité les a annulés après une contre-expertise médicale quelque peu orientée. Cela a entraîné un changement de salaire et de planning, une injustice flagrante. Je suis intervenue auprès des élus, qui ont reconnu ma force de persuasion et la collègue a retrouvé ses acquis professionnels.

Mais ma plus grande victoire, ce sont les enfants qui reconnaissent mon engagement et viennent me faire un câlin même après avoir grandi.

Yannick : Et à l'inverse, quelle a été ta plus grande déception ?

Christine : J'ai été très déçue quand une collègue, victime de harcèlement, a manqué de courage et a finalement tout lâché et arrêté de me contacter, malgré la proximité que nous avons et le temps consacré à la défense de sa situation.

Yannick : Dans un an, tu pars à la retraite. Comment envisages-tu cette nouvelle vie, et quel message souhaites-tu transmettre à la jeune génération de syndicalistes ?

Christine : Je vais continuer à m'investir au sein du syndicat pour les autres. Je ne veux rien lâcher quand le combat est juste et que l'on sait que l'on a raison. J'aimerais que les jeunes syndicalistes réalisent que nous sommes tous responsables les uns des autres et qu'il faut arrêter de vivre dans un monde individualiste. On ne peut s'épanouir que dans l'échange avec l'autre.

Pour l'avenir de la profession et du syndicat

Yannick : Selon toi, quels combats restent à mener pour la profession d'ATSEM ?

Christine : Il faut une reconnaissance professionnelle, statutaire et ... humaine. Notre métier a évolué, mais nous sommes toujours perçues comme de simples "dames pipi". Il faut que notre hiérarchie et le corps enseignant nous accompagnent dans cette nécessaire valorisation de notre travail. Ces avancées sont importantes pour les ATSEM, mais surtout pour les enfants. La CFTC est la première organisation syndicale que j'ai vue s'intéresser à nos métiers, et c'est un point très positif.

Yannick : Quel rôle les anciens comme toi ont-ils à jouer ?

Christine : L'expérience et l'ancienneté sont essentielles pour la vie d'un syndicat. Mon plus grand souhait pour la CFTC est que nos jeunes trouvent la conviction nécessaire pour s'investir et faire grandir ce syndicat plein de valeurs.



Les
conseillers fédéraux
de la Fédération CFTC de la Fon-
ction Publique ont été reçus au Sénat pour
une demi-journée de travail et d'échanges.
Cette visite institutionnelle, organisée avec la
précieuse et bienveillante collaboration du Sénat-
eur Jean-François Longeot, a permis de porter la
voix des agents publics au sein de la Haute As-
semblée. Un dialogue constructif, essen-
tiel pour l'avenir de nos services
publics.



Le SPASDIS-CFTC ne décolère pas !



SPASDIS-CFTC

Dialogue et Respect, Proposition et Détermination

Après un Beauvau de la Sécurité Civile qui accouche d'une souris, nous vous confirmons que la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) est loin de porter un intérêt à notre profession.

Dernier exemple en titre : Nos échanges sur le Compte Épargne Retraite porté par notre organisation.

Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), vous êtes des privilégiés. Les nantis doivent arrêter de se plaindre !

Nous invitons tous ceux qui réfutent le bien-fondé de nos demandes de venir assumer notre quotidien ! Ils reverront leur copie !

Nous ne réclamons pas une faveur mais une reconnaissance de notre implication, H24, Week-ends et jours fériés compris.

Gardez vos médailles et vos éloges. En attendant, c'est bien nous qui allons au charbon avec nos pelles et nos seaux !



SPASDIS-CFTC

Dialogue et Respect, Proposition et Détermination

Réf. : AL/MP/2025-123

Objet : compte-épargne retraite

Arras, le 08 septembre 2025

Monsieur Julien MARION
Directeur Général de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Préfet,

Le SPASDIS-CFTC a proposé au Ministre de l'Intérieur la mise en place d'un compte-épargne retraite au bénéfice des sapeurs-pompiers professionnels.

Vos services se sont emparés de ce dossier et nous rétorquent que « les sujets de la dangerosité, la pénibilité et les risques induits par les fonctions de SPP sont déjà pris en compte par plusieurs dispositifs :

- Le classement en catégorie active permettant de partir à la retraite à 59 ans ;
- La bonification du 5^e du temps de service au terme de laquelle les SPP peuvent bénéficier de trimestres gratuitement ;
- La possibilité de solliciter un projet de fin de carrière dès 50 ans ;
- Le versement d'une prime de feu de 25 % ».

Le SPASDIS-CFTC ne peut accepter le manque de considération porté aux sapeurs-pompiers alors que nos missions sont essentielles à la protection de la population et que nous faisons face à des conditions de travail toujours plus difficiles.

Nous rappelons que Matignon, comme de nombreux élus, se sont prononcés en faveur de notre proposition. Il est donc incompréhensible que la DGSCGC persiste dans son opposition systématique à chacune des doléances présentées par les représentants des sapeurs-pompiers. Elle ne peut aller à l'encontre des choix politiques clairement exprimés par le gouvernement et les représentants de la Nation.

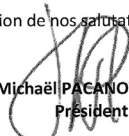
Comment osez-vous nous opposer de prétendus trimestres gratuits alors que les SPP sont les seuls fonctionnaires relevant de la catégorie active à auto-financer leur bonification ? Comment osez-vous nous reprocher l'ensemble de ces dispositifs alors que notre corporation est présente sur le terrain 365 jours par an ? Ces dispositifs sont loin d'être une faveur !

Le dédain de la DGSCGC à l'égard des sapeurs-pompiers devient intolérable et fatigue l'ensemble de la profession.

La DGSCGC a pour mission essentielle de coordonner les moyens de secours en mettant en œuvre les orientations politiques du gouvernement en matière de sécurité civile, et non de les contester.

Qui de mieux placé qu'un sapeur-pompier pour représenter un sapeur-pompier ? Cela nous permettrait d'éviter bons nombres de discussions stériles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.


SPASDIS - CFTC
Maison des sociétés
70 rue Aristide Briand
62000 ARRAS
Président.

09 67 24 93 83

contact@spasdis.com



Dénunciation de faits de violences et solidarité après les agressions du collège horticole d'Antibes

Chères et chers collègues.

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris les violentes agressions survenues hier au collège horticole d'Antibes. Une de nos collègues, enseignante, et un élève ont été sévèrement blessés par un ancien élève armé d'un couteau. En ce moment douloureux, notre première pensée va vers les victimes, leurs familles et leurs proches. Nous leur adressons tous nos vœux de bon rétablissement, notre soutien et notre compassion, ainsi qu'à l'ensemble des équipes touchées par ces événements traumatisants.

Nous saluons le comportement exemplaire du proviseur qui a su contenir l'agresseur le temps de l'arrivée des forces de l'ordre.

L'Alliance du Trèfle tient à réaffirmer sa solidarité indéfectible avec toute la communauté éducative et professionnelle du collège horticole. Ces actes inacceptables rappellent cruellement les risques auxquels peuvent être confrontés les agents dans l'exercice de leurs missions.

Ces événements interrogent une fois de plus la question de l'insécurité au travail, sujet que les organisations syndicales du MASA portent avec détermination. Nous rappelons notre exigence de mesures concrètes pour garantir la sécurité de tous les agents, qu'il s'agisse de la prévention des risques, de la protection des locaux ou de l'accompagnement psychologique des équipes. La violence n'a pas sa place dans notre environnement professionnel et encore moins dans un établissement accueillant des adolescents, et l'Alliance du Trèfle continuera à alerter les pouvoirs publics pour que des solutions soient mises en œuvre sans délai.

Nous saluons les interventions de Mme la Ministre de l'Agriculture pour son message de soutien et son déplacement, ainsi que Mme la Ministre de l'éducation nationale.

Nous restons mobilisés à vos côtés pour vous accompagner et défendre votre sécurité et vos droits.

Responsable des éditions et directeur de la revue
CFTC Fonction Publique : Laurent GUILBOT,
Rédacteurs : Yannick CHEVEAU et Syndicats
Maquette : Mathieu LASCAUD

85 rue Charlot 75140 PARIS Cedex 03.
CPPAP n°0316 S06795 / ISSN n°07619235

Tél : 01 57 40 88 52
E-mail : fonctionpublique@cftc.fr

Site internet : cftc-territoriaux.com

Prélèvement à la source : du nouveau dès septembre 2025

À partir de septembre 2025, le prélèvement à la source change pour les couples mariés ou pacsés :

- Le taux d'imposition sera désormais individualisé par défaut, et non plus commun.
- Objectif : une répartition plus équitable entre les conjoints, surtout quand les revenus sont inégaux.
- Les couples qui le souhaitent pourront toutefois conserver le taux commun en le demandant depuis leur espace personnel sur impots.gouv.fr.

Luc Velter, président de la CFTC Finances publiques, a été interviewé dans l'article de la confédération pour expliquer les enjeux de cette réforme.

Notre analyse : si l'individualisation du taux peut apparaître positive à court terme, elle pourrait aussi constituer un premier pas vers une individualisation complète de l'impôt sur le revenu. Une telle évolution viendrait remettre en cause le principe du foyer fiscal, qui est un des fondements de l'imposition en France. Sous couvert de modernisation, l'administration ne préparerait-elle pas les esprits à une réforme lourde de conséquences sociales ?





Est-ce la société que mérite les Hommes ?

Par G. POIREY

L'objet de cet écrit est d'appréhender la crise politique et économique en date de

l'année 2025.

Afin d'établir un raisonnement suffisamment solide, nous allons chercher à identifier les principaux acteurs économiques et politiques, constituant nos sociétés.

L'Économie, au sens large du terme, est composée de deux sphères identifiées, la sphère économique réelle et la sphère économique virtuelle, soit la finance de marché.

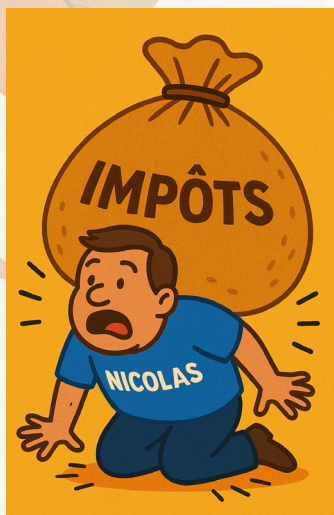
La sphère économique virtuelle est définie par ces termes car son application et son fonctionnement n'utilisent aucunement les objets physiques, ayant pour seul support un système informatique complexe, tous les ordres et opérations se passent sur la toile du net, les ordres de bourses, les virements de fonds et la bourse elle-même, sont dématérialisés, la finance est en dehors du monde réel et aujourd'hui déconnectée des mécanismes économiques traditionnels. L'« économie des Hommes » est exogène à la sphère financière, l'Homme de la rue ne maîtrise pas cet environnement financier et le comprend que rarement, pendant que les lois financières régissent la gouvernance des entreprises et dictent leur politique aux gouvernements des États. La finance est totalement décomplexée, il n'y a plus de frontières internationales aux échanges et transferts de fonds. Cette superpuissance est possible car l'ensemble du patrimoine monétaire des ménages, argent disponible et épargne (oui notre argent), est placé en banque, sur un compte en banque ou autrement dénommé un fond de dépôt, soit l'activité bancaire de « banque de dépôt ». Puis les banques puisent dans les fonds de dépôt des particuliers, en en laissant que 13% selon les obligations légales (Accord de Bâle III), pour spéculer sur les marchés financiers, c'est l'activité bancaire dite de « banque d'affaire ». Ces transferts de fonds, de l'activité de dépôt à la branche « banque d'affaire », étaient auparavant interdits, de 1933 jusqu'en 1999, par la Glass-Steagall Act. En 2007, au niveau mondial et sur un an, les fonds investis représentaient 6 fois le PIB mondial, soit environ 360 000 milliards de dollars, 8 ans après la fin de la séparation des activités « dépôt » et « affaire ».

Décomposons maintenant la sphère réelle, les acteurs productifs économiques sont les entreprises, nous distinguons, selon un classement officiel de ces acteurs, les grandes entreprises qui sont souvent des multinationales, les entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises.

Les grandes entreprises ou multinationales, où l'on retrouve les banques d'affaires, et les entreprises de taille intermédiaire, ont des moyens financiers illimités et disposent de services juridiques à très hauts potentiels (Seulement certaines pour les ETI). Parmi ces spécialistes du droit, l'une des activités phares de ces services est la fiscalité. En effet, les subtilités juridiques françaises permettent à ces sociétés de payer parfois aucun impôt, malgré les milliards de bénéfices engendrés. Parfois même, ces multinationales reçoivent des aides d'État, qui rend la balance « aides d'État et le peu d'impôts payés » déficitaire, en défaveur du Bien commun. De plus, le marché économique, sur lesquelles sont implantées ces multinationales, est souvent oligopolistique, donc peu concurrentiel, les parts de marché sont ainsi assurées à moyen et long terme, et sans payer l'impôt, que demander de plus ! Ces grandes entreprises ont aussi un autre poste de dépense très rentable, qui s'appelle le lobbying. Cette efficacité n'est plus à démontrer, les multinationales écrivent les lois et les députés les votent, Il arrive parfois même que les autorités de contrôle officielles se voient refuser l'application des textes de lois, comme une mise en conformité à l'encontre de ces sociétés, hyper puissantes, car le service juridique de ces sociétés a le plaisir de leur (nous) annoncer qu'une modification de loi a été décidée, rendant leurs écarts aux obligations légales caduques, devenus de fait légal, vive le lobby, qui n'est pas au service du bien commun mais des intérêts privés, rappelons-le tout de même !



À contrario, certaines entreprises de taille intermédiaire, les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises ne disposent pas ou peu de conseils juridiques. Ainsi, ces sociétés payent la totalité de leurs impôts et doivent respecter l'ensemble des normes sous peine de sanctions, car elles n'ont pas non plus les moyens pour financer une activité de lobbying. Ces petites sociétés sont, dès lors, pleinement exposées aux hausses d'impôts, car elles, elles les payent leurs impôts ! Ainsi, si le gouvernement veut renflouer les caisses de l'État, ce sont les bons et gentils payeurs qui casquent, mais jamais ceux qui en ont les moyens, les multinationales, à bon entendre !



Et tout comme les petites entreprises, tout le monde connaît l'autre dindon ou pigeon de la farce, oh pardon c'est un peu violent, on dira « vache à lait », oui, ce sont bien-sûr les classes moyennes et les classes populaires, aujourd'hui dénommées sous le petit sobriquet du prénom « Nicolas » (Voir vidéos et groupes sur les réseaux sociaux sur « c'est toujours Nicolas qui paye »), soutien à tous les Nicolas ! Car oui, si les grandes fortunes pratiquent l'optimisation fiscale, l'ensemble des Français, eux, payent bien leurs impôts et tous leurs impôts !

Par ailleurs et au vu des faits soulevés dans cet état des lieux, la France est l'un des pays les plus taxés au monde, au-dessus de 50% du revenu disponible des ménages, mais les « riches », eux, suivent d'autres règles et d'autres lois, apparemment, ce ne sont pas de gens comme tout le monde, lol, est-ce carrément de l'optimisation sociétale ?

Mais bien-sûr pas d'exception à la règle, aucune surprise, face aux difficultés et turpitudes des comptes publics, le gouvernement n'a pas innové à son habitude, il envisage en ce mois de septembre 2025, de geler les retraites des français, de geler le salaire des fonctionnaires, de retirer 2 jours fériés au temps de repos de « Nicolas », voir même selon certains hommes politiques, qui refuse de déroger à leur habitude (lol), de peut-être supprimer la cinquième semaine de congés payés !

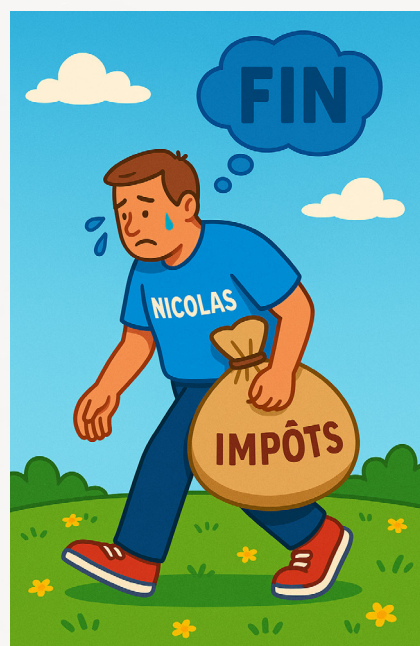
Cette baisse annoncée de la consommation sera com-

pensée par quoi ? Et si la consommation baisse et que les caisses de l'État ne se remplissent pas par manque d'activité économique, est-ce que ce sera la fin de 35 heures ? Et, s'il y a une baisse de l'activité, bosser 39 heures ne donnera pas plus de boulot aux chômeurs ! Et le travailleur français est moins productif en bossant 39 heures qu'en bossant 35 heures, alors aucune différence sur le volume d'activité, non ? Alors on peut se demander, en l'absence de solutions, les solutions étant remplacé par des gesticulations (et de douces faveurs), si une tutelle du FMI serait la destination finale, où la démagogie et la courtoisie l'auraient emporté sur une recherche politique innovante ?

Au vu, du tableau dressé et des principaux acteurs en présence, la manne financière qui n'est pas redistribuée est clairement identifiée, le gouvernement cherche de l'argent, mais où se cache t'il ? - No suspense - L'abondance financière déborde et est visible du regard de n'importe quel être en ce monde, elle transite par des places de marchés, des comptes offshores, est présente sur des comptes inactifs, car lorsque les banques d'affaires prêtaient aux États (stables), il y a encore peu, elles prêtaient à des taux d'intérêt négatif, qui prêtent à des taux d'intérêt négatifs ? Ceux qui ne savent même plus où investir leurs fonds, tant la manne financière est abondante !

L'État connaît la recette : les impôts ! Mais nous, les Français, on ne peut pas payer à taux négatif !

GP





Retour sur la Foire de Lessay : un stand CFTC Agri au service du dialogue

Du 12 au 14 septembre 2025, la CFTC Agri, en partenariat avec la Région, a organisé un stand à la Foire de Lessay, dans la Manche.

Durant trois jours, de nombreux visiteurs se sont arrêtés pour découvrir les actions de la CFTC et échanger avec ses représentants. L'ambiance de la foire a favorisé des rencontres chaleureuses et des discussions ouvertes autour des enjeux du travail et de la fonction publique.

Des représentants issus des trois versants de la Fonction Publique – État, Territoriale et Hospitalière – ont assuré une présence continue, permettant de répondre aux questions, de partager des expériences et de rappeler l'importance du dialogue social.

Cette participation a constitué un temps fort de visibilité et de proximité, mettant en valeur le rôle de la CFTC Agri et son engagement aux côtés des agents publics et salariés.

Rentrées dans les Écoles Nationales des Finances Publiques (ENFIP). Une opportunité pour la CFTC.

La CFTC toujours plus visible et présente.



Lors des rentrées des stagiaires des cadres C (en mai) A (en septembre) et B (en octobre), la CFTC a assuré et renforcé sa présence et sa visibilité auprès des stagiaires qui viennent suivre durant plusieurs mois leur formation initiale.

Grâce à la mobilisation de nombreux militants, la CFTC a pu se faire connaître des nouveaux promus internes et externes.

Sur les établissements de l'ENFIP (Noisiel – Noisy le Grand – Lyon – Clermont Ferrand)



durant les trois premiers jours de rentrée les représentants de la CFTC ont pu faire découvrir le syndicat et ses services lors de la tenue de stands, distribution de documentation et in-

terventions devant les stagiaires.

Au total 3 083 stagiaires (1602 cadres C – 1 294 cadres A – 28 géomètres – 159 inspecteurs analystes) ont reçu de la documentation de la CFTC et ont pu rencontrer des représentants motivés pour les renseigner.

Au-delà des opérations de visibilité, la CFTC assure la tenue des HMI (Heures Mensuelles d'Information) au sein des ENFIP. À cette occasion, la stratégie retenue est de faire venir des collègues des services pour venir témoigner de leur vécu professionnel et de leur passage à l'ENFIP lorsqu'ils sont issus des promotions

récentes. Ces HMI en format retour d'expérience rem-



portent un franc succès.

Sans l'implication des adhérents sur les écoles des finances publiques, ces opérations permettant de renforcer la notoriété de la CFTC ne pourraient pas être organisées. La CFTC Finances Publiques tient à remercier tous les participants 2024, ceux qui sont venus pour animer des HMI et plus particulièrement les correspondants locaux des ENFIP, Cécile Brette (Clermont Ferrand), David Leyrat (Lyon), Nathalie Schotte (Toulouse) et Laura Nana (Noisiel).

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Septembre 2025

Plus ça change, plus c'est la même chose.

Nous n'en sommes encore qu'au tout début de septembre, et déjà la rentrée s'annonce mouvementée, avec troubles sociaux et politiques au programme dans les prochains jours. Il faut dire que le feu a couvé pendant tout l'été, avec des annonces budgétaires lamentables qui n'ont eu d'autre effet, encore une fois, que de dresser citoyens et partis les uns contre les autres. Comme si on avait besoin de ça.

Pendant ce temps, au cœur de juillet, la DG nous adressait les résultats de l'Observatoire interne en Douane, cuvée 2025. Et le mail d'accompagnement de préciser benoîtement que **« les résultats de l'enquête font l'objet d'une étude attentive, contribuant à orienter les actions mises en œuvre par la DGDDI »**.

Chansonnette éculée. Depuis tant d'années que cette enquête de satisfaction interne a été mise en place, on n'a jamais vu l'ombre d'un infléchissement sur les items de mécontentement énoncés par les agents. Et si pourtant cette année on voulait y croire ?

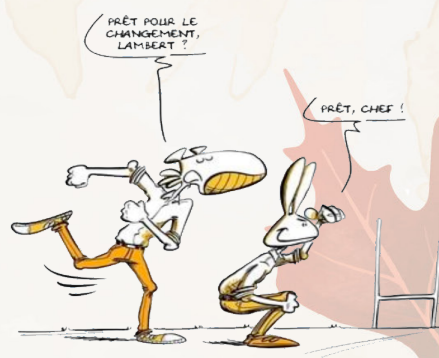
Allons-y. Scrutons les changements à implémenter. Sur 6097 agents ayant participé au sondage (soit 38% de la troupe douanière), trois quarts des agents déplorent de ne pas se sentir acteurs des évolutions qu'ils subissent. Près de deux tiers des agents estiment que la DGDDI n'évolue pas dans le bon sens (notons que la moyenne en Fonction Publique d'État est inversée, 67% des fonctionnaires estimant que leur administration va dans la bonne direction). **Il y a peut-être là comme un signal pas trop faible ?**

Les expressions écrites des agents, sans surprise, stigmatisent en vrac : les moyens matériels et humains insuffisants, les tâches invisibles mais chronophages, les procédures de plus en plus lourdes et fastidieuses, l'absence de visibilité à titre personnel et collectif, la succession sans trêve des restructurations, le manque de reconnaissance et de considération, l'absence ou

l'indigence des perspectives de carrière, la dégradation du pouvoir d'achat. Faites votre marché ! **« Aucune source de motivation si ce n'est l'intérêt porté au travail »**, énonce un agent. Un autre évoque une sensation de service public médiocre. De manière révélatrice, les sous-effectifs sont perçus comme une source majeure de stress et la première action prioritaire sur laquelle devrait travailler l'administration ; puis vient un besoin d'écoute et de communication meilleures. **La reconnaissance salariale n'arrive qu'en troisième position sur l'échelle des priorités d'amélioration identifiées.**

Les agents espèrent davantage de retour d'ascenseur sur leur investissement. Près de trois quarts se déclarent insatisfaits des possibilités de promotions (contre 40% seulement parmi les fonctionnaires d'État en général). 71% des sondés estiment que les promotions ne sont pas réalisées sur la base de critères objectifs. **Merci aux LDG qui s'obstinent à détricoter, chaque année, motivation et confiance.**

Alors, le changement d'orientation, c'est pour quand ? Y a du pain sur la planche, et de vraies marges de manœuvre, à la main de notre administration. Le tout, c'est de s'y mettre.



CFTC-Douanes : sur un autre ton

Prévenir le suicide, un acte difficile à mettre en œuvre mais essentiel

Depuis le 1er janvier 2025 la DGFIP a enregistré un nombre important et inédit, d'actes désespérés de la part de collègues, tentatives de suicides ou suicides, à domicile comme sur le lieu de travail.

Que ces actes interviennent sur le lieu de travail ou à l'extérieur, ils ont un fort impact sur les collègues de travail qui souvent en viennent à culpabiliser de ne pas avoir su voir le mal-être de celle ou celui qui passe à l'acte. Chacun de nous a le devoir et le pouvoir

d'agir pour réduire les suicides et les tentatives de suicide. Encore faut-il que le contexte et les circonstances le permettent.

La tentative de suicide ou le suicide correspondent généralement à la volonté de mettre un terme à une souffrance psychique intense et

intenable. La plupart du temps, l'individu va montrer des signes manifestant son intention d'accomplir un geste suicidaire. Il informe son entourage familial ou professionnel, par diverses formes de communication (oral, texto, mél, etc.).

Ces signaux doivent alerter et ne pas être pris à la légère. En présence d'une telle situation, le bon réflexe est d'engager le dialogue avec la personne en montrant qu'on est à son écoute et d'adopter une attitude bienveillante sans la juger.

Néanmoins, il faut bien reconnaître que les conditions d'exercice des missions d'aujourd'hui à la DGFIP ont été guidées vers plus d'individualisme et de concurrence qui ne poussent pas vraiment à s'intéresser au sort ou à la santé de ses collègues. Les collectifs de travail ont été amoindris dans toutes les dimensions humaines possibles.

Quand les dogmes managériaux sont construits à partir des mêmes supports à peine rebadgés, par les mêmes cabinets de consultants que ceux

qui ont servi au management de France-télécom Orange il y a 15 ans, comment ne pas s'étonner que les mêmes origines entraînent des effets similaires ?

Pour la CFTC DGFIP, le devoir de protection de la santé

psychologique des agents incombe en priorité à l'employeur dans le cadre d'un management humain et bienveillant.

Au quotidien pour chaque agent, il faut garder à l'esprit qu'il vaut mieux alerter et se tromper que rester sans agir lorsqu'on est en présence d'une situation qui comporte un doute ou une inquiétude.



La CFTC Finances Publiques revendique la mise en place de formations destinées à mieux préparer les agents et les encadrants à détecter les intentions de suicide. Le bien-être des agents est une priorité de la CFTC Finances Publiques.



Yannick CHEVEAU, responsable communication CFTC Fonction Publique : Bonjour Philippe. Peux-tu nous parler de ce qui t'a poussé à devenir directeur d'école et à t'engager syndicalement ?

Philippe : C'est le pur hasard qui m'a poussé à devenir directeur en 1987, quand j'ai remplacé, sur demande de mon

Inspecteur, mon directeur qui était tombé malade. J'y ai pris goût, et après mon service militaire, j'ai postulé pour un poste de directeur en 1991. J'ai fait 90 % de ma carrière dans le Nord de la France, et aujourd'hui, je suis détaché pour l'Éducation Nationale. Mon engagement syndical m'a permis de prendre du recul pour mieux comprendre

mon métier et les problèmes de mes collègues. Sans cette opportunité, je n'aurais jamais pu "relever la tête du guidon" comme on dit.

Défis et combats au quotidien

Yannick : Le métier de directeur d'école a beaucoup évolué. Quelles sont les plus grandes difficultés auxquelles tu fais face aujourd'hui ?

Philippe : Les plus grandes difficultés sont la lourdeur et la multiplication des tâches les plus diverses, qui vont d'une action technique comme déboucher un évier à des tâches administratives. La législation est en constante évolution, et la gestion de la place des parents est devenue un vrai défi. La hiérarchie minimise souvent les situations pour calmer le jeu, car les recteurs veulent des académies sans souci. Le manque de soutien hiérarchique est la pire des résultantes. Comme les ATSEM, le directeur d'école a une double hiérarchie avec un lien fonctionnel et hiérarchique avec le Maire et l'Inspecteur.

Yannick : Quelle a été ta plus grande victoire syndicale ?

Philippe : Ma plus grande fierté a été le combat pour la pro-

tection fonctionnelle. Nous avons gagné le fait qu'elle soit désormais un droit acquis, alors qu'auparavant il fallait se battre pour y avoir droit.

Yannick : Et à l'inverse, quelle a été ta plus grande déception ?

Philippe : Le combat pour le statut de directeur est un échec qui a un goût amer. Il n'y a pas vraiment de pénurie de directeurs, donc le ministère ne juge pas qu'il y a une urgence à statuer sur le sujet.

Les valeurs de la CFTC au cœur de l'action

Yannick : Pourquoi as-tu choisi de t'engager avec nous plutôt qu'ailleurs ?

Philippe : J'ai d'abord été à la CFE-CGC pendant 20 ans, mais suite à une réforme des retraites, je n'ai pas apprécié le positionnement de mon organisation syndicale. J'ai démissionné et, par connaissance, j'ai rencontré un responsable de la CFTC. J'ai fait la transition sans difficulté en amenant tous mes adhérents, car la force de la CFTC, ce sont ses valeurs. Je suis d'ailleurs heureux de faire la formation initiale au sein de la CFTC.

Yannick : Si tu devais donner un seul conseil à un collègue qui hésite à franchir le pas du syndicalisme, quel serait-il ?

Philippe : Pour avoir de l'information et un soutien, il est indispensable de se syndiquer. La mission et les valeurs de la CFTC concrétisent cet engagement.

Yannick : Pour finir, si tu avais une baguette magique, que changerais-tu pour améliorer le quotidien dans les écoles ?

Philippe : En tant que directeur, je souhaiterais que plus de temps soit accordé à cette fonction pour être aux côtés des collègues, qu'ils soient professeurs, ATSEM, AESH ou agents communaux, afin de les écouter et de les soutenir. L'humain est la notion prioritaire de ce rôle de chef d'orchestre, pour le bénéfice des enfants.



Le Bureau / Conseil Fédéral Fonction Publique CFTC

Bureau Fédéral

Fonctions	NOM	Prénom
Président	GUILBOT	Laurent
Secrétaire Général	BOULET	Rémy
Trésorière	NANA	Laura
VP	ADRIEN	Lionel
VP	VIENNE	Olivier
SGA	SOGONA	Djiry
SGA	GANGBAZO	Ségla
TA	DUVIN	Mary-Line
RF	TRUCHET	Jean-Paul
RFA	LEHERICEY	Philippe
Membre du bureau	RUBA-COUTHIER	Valérie

Conseillers Fédéraux

Conseillère	REYJAL	Isabelle
Conseiller	LASCAUD	Mathieu
Conseiller	OUHADIA	Musstapha
Conseiller	LENFANT	Didier
Conseillère	PRATS	Annabelle
Conseiller	LESIOURD	Stéphane
Conseiller	MOTAIS DE NARBONNE	Philippe
Conseillère	FOTI RAMIREZ	Marina
Conseiller	CHARBONNEL	David
Conseiller	CHEVEAU	Yannick
Conseiller	SIX	Antoine

Conseiller	REBADJ	Mustafa
Conseiller	GIRARDEAU	Pascal
Conseiller	GARAYT	Franck
Conseiller	VERNEZ	Pascal
Conseiller	DECLERCQ	Johann
Conseiller	PACANOWSKI	Michael
Conseiller	EL COSANTINI	El Amri
Conseiller	MARSEILLE	Stéphane
Conseillère	LEMAIRE	Amélia
Conseillère	BOHANNE	Aurélié
Conseiller	PERRON	Ludovic
Conseillère	PARLE	Marie-Josèphe
Conseiller suppléant	BORDE	Damien
Conseiller suppléant	MICHEL	Pierre
Conseiller suppléant	MAURI	Jean-Marc
Conseillère suppléante	STIRNEMANN	Chantal
Conseillère suppléante	HADID	Ouarda
Conseillère suppléante	CHENNOUFI	Latifa
Conseiller suppléant	AZZOUG	Rachid
Conseiller suppléant	CARASSOU	Jimmy
Conseiller suppléant	RAMBAUT	Michael
Conseillère suppléante	BARD	Estelle
Conseiller suppléant	SABUT	Benoit
Conseiller suppléant	MONFRET	Emmanuel
Conseiller suppléant	FERNANDEZ	François

OCTOBRE ROSE

Ensemble contre le cancer du sein



En ce mois d'octobre, la CFTC Fonction Publique se joint à la mobilisation nationale pour la campagne "Octobre Rose". Plus qu'un simple rendez-vous, c'est un engagement fort pour sensibiliser l'ensemble des agents au dépistage du cancer du sein.

Chaque année en France, près de 60 000 femmes sont touchées par cette maladie. Ce chiffre rappelle l'importance cruciale de la prévention et du dépistage précoce. Ces gestes simples sauvent des vies. Ils permettent de détecter des anomalies à un stade précoce et d'augmenter considérablement les chances de guérison.

Mais au-delà des statistiques, ce sont des vies qui sont bouleversées. Celles des femmes malades, mais aussi de leurs proches, de leurs collègues. À la CFTC, nous défendons une Fonction Publique plus humaine et solidaire. Nous voulons rappeler que nous sommes là pour accompagner, soutenir et informer.

Pendant tout ce mois d'Octobre Rose, n'hésitez pas à vous informer, à parler du dépistage autour de vous et à encourager celles et ceux qui en ont besoin. Ensemble, brisons les tabous et soyons solidaires pour vaincre la maladie.